

Tarifs en vigueur

Tarifs journaliers d'hospitalisation - Arrêté ARS-PDL/DOSA/62/2019/49 du 1er mai 2019

Un ticket modérateur est calculé en fonction de la prise en charge par l'Assurance Maladie - Il est facturé, ainsi que le forfait journalier, à la complémentaire santé du patient ou à défaut au patient.

Une participation forfaitaire de 24 euros est due pour tout acte supérieur à 120 €.

HOSPITALISATION A TEMPS COMPLET	TARIF PLEIN	Ticket modérateur à 20% si prise en charge par l'Assurance Maladie à 80%	Forfait Journalier (arrêté du 21/12/2017)
Médecine & Pédiatrie	628,00 €	124,40 €	20 €
Chirurgie - Maternité - Surveillance Continue	798,00 €	159,60 €	20 €
Spécialités Coûteuses (réanimation-Soins Intensifs)	1 692,00 €	338,40 €	20 €
Soins de Suite	393,82 €	78,76 €	20 €
Rééducation Réadaptation Fonctionnelle	335,00 €	67,00 €	20 €
Psychiatrie	427,00 €	85,40 €	15 €
HOSPITALISATION DE JOUR			
Médecine & Pédiatrie	637,00 €	127,40 €	
Chirurgie Ambulatoire	798,00 €	159,60 €	
Dialyse	838,00 €	167,60 €	
Rééducation Réadaptation Fonctionnelle	332,71 €	66,54 €	
Psychiatrie de Jour	350,17 €	70,03 €	
Centre de Jour pour Adolescents	378,81 €	75,76 €	
HOSPITALISATION DE NUIT			
Psychiatrie	267,80 €	53,56 €	

TARIFS DE PRESTATIONS HOTELIERES

TELEVISION - décision 2018-75	
Mise en service en composant le 11 et débranchement par l'acquiescement de la facture à l'accueil	
Séjour sans nuitée (ambulatoire, Hospit. de jour)	2,50 € TTC
La journée	3,50 € TTC
1 journée gratuite tous les 7 jours d'hospitalisation	

LIGNE TELEPHONIQUE - décision 2018-75	
Mise en service en composant le 9 et débranchement par l'acquiescement de la facture à l'accueil	
Forfait branchement Séjour de courte durée	6,00 € TTC
Forfait branchement USLD et EHPAD	28,00 € TTC
Cout facturé à la minute en fonction de la zone géographique	

CHAMBRES PARTICULIERES (sous réserve de disponibilité) - décision 2018-54	
Hospitalisation Complète (prestations supplémentaires incluses*)	50 € ou 70 € / nuitée
Chirurgie ambulatoire (prestations supplémentaires incluses*)	25 € ou 35 € / jour
*Renseignement auprès du service des Admissions	

REPAS ACCOMPAGNANTS - décision 2018-75	
Petit-déjeuner	3,18 € TTC
Déjeuner ou dîner	8,46 € TTC
LIT ACCOMPAGNANT, petit-déjeuner inclus	10,50 € TTC

AUTRES TARIFS DE PRESTATIONS

DUPLICATION DOSSIER MEDICAL - Arrêté du 01/10/11	
Tarifs photocopie recto A4	0,18 €/page
Tarifs photocopie A3	0,36 €/page
Reproduction d'un ou plusieurs clichés sur cédérom	2,75 €
Frais d'envoi en recommandé avec AR	tarif en vigueur

CHAMBRES MORTUAIRES - décision 2018-14	
Facturation à partir du 4ème jour suivant le décès	50€ /jour

CONSULTATION DE DIETETIQUE (décision 2016)	
1er consultation de diététique	35,00 €
Consultation de suivi de diététique	25,00 €

Tarifs journaliers d'hébergement EHPAD et USLD - Arrêtés du Conseil Départemental du Maine et Loire du 1er avril 2019

	EHPAD et USLD Chantervière	EHPAD Les Cordeliers
Hébergement permanent plus de 60 ans	56,95 €	52,76 €
Dépendance GIR I - II	22,00 €	20,33 €
Dépendance GIR III - IV	13,96 €	12,90 €
Dépendance GIR V - VI	5,92 €	5,47 €
Hébergement moins de 60 ans	77,48 €	68,67 €